

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2008
Publication : 30/05/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-6-3-5
Séance du vendredi 23 mai 2008

DECLASSEMENT ET TRANSFERT DE GESTION

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E 6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n° 2008/I-05e/08 du Conseil Général du 14 décembre 2007 relative aux moyens des services de l'Administration Générale,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise le Président, pour l'opération de KINGERSHEIM, à signer le procès-verbal de transfert de gestion portant déclassement du terrain d'assiette du bassin d'infiltration, le long de la R.D. 430, du domaine public communal dans le domaine public départemental ainsi que la signature du procès-verbal de transfert de gestion correspondant.

Adopté
voix contre
abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER